Tribunal administratif de Nancy

Chambre 1 ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 09/12/2025

Page: 1 / 2

Date: 26/11/2025

tenue sous la présidence de Monsieur COUDERT, assisté(e) de Monsieur SIEBERT et Madame MILIN-RANCE, Conseillers En présence de Monsieur GOTTLIEB, Rapporteur public Madame MATHIEU, Greffière

10 heures 15

DOSSIER N° 2302785	RAPPORTEUR: Monsieur Bruno COUDERT
DTP : Demande de réparation des préjudices subis du fait d'inflitatio	ns affectant une maison d'habitation suite à la réalisation de travaux par la commune
Nom des parties	Représentants des parties
Madame	SCP GASSE - CARNEL - GASSE - TAESCH (Cour)
Monsieur	SCP GASSE - CARNEL - GASSE - TAESCH (Cour)
COMMUNE DE CREVIC	Maître TADIC Christine (Cour)
SAS L. THIRIET TP	SCP VILMIN CANONICA REMY ROLLET
DOSSIER N° 2302910	RAPPORTEUR: Monsieur Bruno COUDERT
DTP : demande indemniarire en réparation du préjudice financier rés	sultant de dommanges dûs à des travaux publics (destruction d'une dalle de béton)
Nom des parties	Représentants des parties
Monsieur	SELARL RICHARD & LEHMANN
COMMUNE DE GERY	Maître TADIC Christine (Cour)
DOSSIER N° 2303189	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas SIEBERT
Demande l'annulation de la décision d'opposition à déclaration préale Haut le 01/06/2023	able DP 054 334 23 E 0008 prise par la communauté de communes de Coeur du Pa
···	able DP 054 334 23 E 0008 prise par la communauté de communes de Coeur du Pa Représentants des parties
Haut le 01/06/2023	able DP 054 334 23 E 0008 prise par la communauté de communes de Coeur du Par Représentants des parties HERRMANN (Cour)
	DTP : Demande de réparation des préjudices subis du fait d'inflitation Nom des parties Madame Monsieur COMMUNE DE CREVIC SAS L. THIRIET TP DOSSIER N° 2302910 DTP : demande indemniarire en réparation du préjudice financier rés Nom des parties Monsieur COMMUNE DE GERY

Tribunal administratif de Nancy

Observateur

COMMUNE DE THIL

Chambre 1 ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 09/12/2025

Page: 2/2

Date: 26/11/2025

10 heures 15

04)	DOSSIER N° 2303221	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas SIEBERT
Fitre de l'affaire	Demande d'annulation d'un arrêté du 01/08/2023 par lequel le maire de la commune Mignéville, en tant qu'agent de l'Etat, s'est opposé à la déc préalable de division d'un terrain en trois lots à construire.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Monsieur
Défendeur	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet
Observateur	COMMUNE DE MIGNEVILLE	
05)	DOSSIER N° 2500954	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas SIEBERT
Titre de l'affaire	Demande d'annulation d'un permis de construire concernant l'aménagement de 4 logements dans une habitation (PC 05452124B0002)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	SCP LEBON & ASSOCIES
Défendeur	Madame	Madame
	PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	Monsieur le Préfet

M. le Maire

Arrêté le 26/11/2025 La présidente du tribunal